

SESSION 7 : ANALYSE COMPARATIVE DES SOURCES DE DONNEES SUR  
L'EMPLOI : ESTIMATION GLOBALE DU SECTEUR NON  
STRUCTURE.

1 - COMPTE RENDU

Une première communication procède à un "essai d'analyse du secteur informel au Sénégal". Sont présentées, en premier lieu, les principales sources d'information sur ce secteur, appelé dans ce pays "hors R.G.A.E", c'est-à-dire "hors recensement général des activités économiques", par référence au "recensement industriel" de 1974, qui a porté sur les seules entreprises du secteur moderne. Ces sources sont de deux ordres : administratives - registre de commerce, fichier des chambres de métiers, fichier des contribuables, fichier de la Caisse de Sécurité Sociale, fichier de l'Institut National de Prévoyance Sociale, sources d'utilisation difficile car non harmonisées (un projet d'identification des entreprises à partir des fichiers existants en vue de constituer un fichier unique est actuellement en cours) ; statistiques - enquêtes démographiques de 1960/1961 et 1970/1971, recensement démographique de 1976, enquête population - main-d'oeuvre-migration de 1979/1980, enquête artisanat de 1974, recensement industriel de 1974....., sources à orientation largement démographique pour les premières, d'une contribution beaucoup plus substantielle à une meilleure connaissance à la fois du secteur moderne et du secteur informel pour les trois dernières. A été appréhendé, en second lieu, le problème de la contribution du secteur informel au P.I.B, partant de l'intégration de celui-ci dans la comptabilité nationale. Pour en évaluer l'importance, diverses hypothèses de calcul ont été utilisées: déduction de la demande intérieure des importations et de la production du secteur moderne, déduction de l'ensemble des recettes fiscales de l'Etat de celles des entreprises du secteur moderne, comparaison avec les résultats obtenus à la suite d'enquêtes dans des pays voisins.....; données complétées en 1982 par une enquête sur la structure de la valeur ajoutée auprès de deux cents entreprises du secteur informel de Dakar.

Une seconde communication présente un "bilan général de l'emploi en Côte d'Ivoire". L'établissement d'un tel bilan à partir d'une comparaison entre les diverses sources s'avère, d'entrée de jeu, hasardeux, des divergences considérables étant observables d'une source à l'autre (28,5% de taux d'activité féminine pour le recensement général de la population de 1975, 38,1% pour l'enquête à passage répété de 1978, par exemple.....). Aussi l'auteur de la communication préfère-t-il se livrer à une réflexion d'ordre plus conceptuel que statistique, sur la base d'une comparaison entre les données du recensement de 1975 et les statistiques d'entreprises (Centrale des bilans,

fichiers des Impôts - contribuables et patentes - patentes municipales). Réflexion qui aboutit à une classification de la population active non agricole en cinq grandes catégories : secteur moderne (secteur couvert par la Fonction Publique et les entreprises enregistrées à la Centrale des bilans), secteur intermédiaire (solde entre secteur couvert par les entreprises figurant aux fichiers des impôts et secteur moderne), secteur informel localisé (secteur défini par les entreprises s'acquittant de la patente municipale), secteur informel non localisé, secteur informel rural.

Une troisième communication tente une "estimation de l'emploi dans le secteur non structuré en Tunisie", sur la base des données fournies par le Recensement général de la population de 1975 d'une part, de l'Enquête Population-Emploi de 1980 d'autre part. La méthode utilisée est celle du solde. L'auteur de la communication part de la notion de "population active occupée" population qu'il ventile, en huit secteurs d'emploi : le secteur agricole, le secteur public (ou administratif), le secteur parapublic et mixte, le secteur privé moderne (établissements de dix emplois et plus), le secteur non structuré localisé (établissements de moins de dix emplois), l'emploi occasionnel à temps partiel, l'emploi non déterminé, enfin le secteur non structuré non localisé, obtenu par soustraction de la somme des sept premiers du total des actifs occupés, une analyse encore plus fine permettant même de déceler un neuvième secteur, qualifié d'intermédiaire, formé par les entreprises de dix emplois et plus comptées dans le secteur privé moderne et qui sont en fait constituées d'établissements de moins de dix emplois, c'est-à-dire relevant théoriquement du secteur non structuré localisé.

## 2 - OBSERVATIONS GENERALES

Les points forts qui se dégagent de la discussion des communications peuvent être ramenés à trois réserves, trois mises en garde et une suggestion.

### Réserves :

- En l'absence de sources harmonisées, il est difficile d'avoir des données fiables sur l'emploi, qu'il s'agisse du secteur moderne ou du secteur non structuré ; la plus grande prudence doit en particulier être de règle dans l'établissement de comparaisons chronologiques à partir de sources différentes.

- L'évaluation de la contribution du secteur non structuré au P.I.B. à partir d'une estimation des consommations intermédiaires doit de même être faite avec prudence, un risque certain de sous-estimation étant à craindre dans ce domaine.

- La notion de salariat doit également être maniée avec prudence; celle-ci ne traduit en effet pas forcément la dichotomie secteur moderne - secteur non structuré (cas des salariés auprès des ateliers artisanaux non localisés).

### Mises en garde :

- Pour éviter toute ambiguïté dans l'interprétation des typologies proposées, il importe dans tous les cas de bien préciser les concepts utilisés (la distinction, par exemple, entre secteur agricole moderne et secteur agricole traditionnel n'est pas toujours clairement spécifiée...).

- Attention à la portée réductrice de regroupements par trop classificatoires ! N'est-il pas abusif, par exemple, dans la catégorie du secteur non structuré non localisé de mettre sur un même pied le travail à domicile et l'activité B.T.P, qui se déploie souvent sous la forme d'entreprises employant un nombre élevé de tâcherons ?

- La méthode du solde préconisée pour la mesure de l'emploi dans le secteur non structuré n'est fiable que si l'ensemble des catégories sont très précises et permanentes dans le temps. Si les définitions des rubriques ne sont pas constantes, a fortiori quand elles sont le résultat de simples hypothèses, le solde ne peut qu'être lui-même hypothétique. Dans une telle méthode, en effet, les erreurs se cumulent.

Suggestion :

Pour une meilleure appréhension du secteur informel et à titre d'approche complémentaire aux enquêtes sur les établissements, il serait souhaitable qu'une méthodologie appropriée, mettant à profit les expériences menées par le BIT, soit incluse dans les enquêtes auprès des ménages, enquêtes conçues comme des séries et seules à même de permettre une réelle comparaison entre résultats successifs.